



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

2 juin 2010

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 9 octobre 2005 (JO du 3 novembre 2005)

**KLEAN PREP, poudre pour solution buvable en sachet
forme 2+2 sachets (CIP : 336 021-3)**

**KLEAN PREP, poudre pour solution buvable en sachet
forme 4+4 sachets (CIP : 336 663-5)**

Laboratoire NORGINE PHARMA

sodium (sulfate de) anhydre
sodium (bicarbonate de)
potassium (chlorure de)
sodium (chlorure de)
macrogol 3350

Code ATC : A06AD65

Date de l'AMM : 21/02/1990

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications thérapeutiques :

« Lavage colique assurant la préparation des patients préalablement :
- aux explorations endoscopiques ou radiologiques,
- à la chirurgie colique ».

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS-EPPM (CMA novembre 2009) ces spécialités ont fait l'objet de 167 000 prescriptions. La posologie moyenne a été de 3,5 unités par jour et la durée moyenne de traitement a été de 2 jours.

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne sont pas susceptibles de modifier l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la transparence.

Le service médical rendu par ces spécialités reste important dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnements : ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65%